

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DU PLAN D'ACTION BUDGETAIRE 2025-2027**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 23 MAI 2025,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu l'avis du Directoire en date du 19 mai 2025 ;

PRESENTATION DU PROJET

A la suite du vote du budget initial 2025 présentant des indicateurs de soutenabilité dégradés, la DRAES et l'établissement ont engagé un dialogue de gestion dès le mois de janvier ayant pour objectif un retour progressif à l'équilibre du budget en 2027. Lors de ce dialogue, complété par une première analyse du compte financier 2024, l'établissement s'est engagé à proposer des mesures d'économies autour d'un plan d'action pluriannuel visant à garantir le déploiement de ses missions de service public, dans un contexte économique général tendu et incertain.

Le plan d'action budgétaire 2025/2027 s'inscrit ainsi dans continuité des objectifs du budget initial 2025 et de l'analyse du compte financier 2024, en intégrant la mise à jour de la prospective financière pluriannuelle de l'établissement. Il prend également en compte le contexte réglementaire national avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025 du nouveau décret financier n°2024-1108 du 2 décembre 2024. Ce dernier porte un objectif global de renforcement de la capacité de pilotage budgétaire des établissements en assouplissant leur cadre de gestion, en insistant sur le caractère pluriannuel de ce pilotage et en rénovant les conditions d'appréciation de la soutenabilité. Afin d'évaluer le respect de l'équilibre réel du budget, le décret fait ainsi évoluer les critères d'analyse de la soutenabilité budgétaire qui s'appréciera désormais à travers trois indicateurs portant sur :

- La trésorerie : traduite en nombre de jours plancher de fonctionnement (>15 jours) ;
- Le fonds de roulement : également traduit en nombre de jours plancher de fonctionnement (>30 jours) ;
- Les charges de personnel via un pourcentage plafond du ratio charges de personnel sur produits encaissables (< 83%).

Le résultat comptable ne constitue plus un critère d'analyse de l'équilibre mais bien qu'elle ne soit pas opposable aux opérateurs, son analyse reste cependant un élément auquel la tutelle (DRAES) reste attentive.

Ces critères visent à permettre une gestion financière plus souple et à prévenir les éventuelles difficultés budgétaires. Le conseil d'administration pourra autoriser un prélèvement sur la trésorerie et sur le fonds de roulement, lorsque cela sera nécessaire et possible. Ce prélèvement n'est plus soumis à autorisation du recteur de région académique.

Les conditions de déclenchement d'un Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF) évoluent en cohérence avec les nouvelles modalités d'appréciation de la soutenabilité budgétaire. Désormais un PREF pourra être déclenché par le Recteur si l'un des trois critères de soutenabilité n'est pas respecté.

Ces dispositions imposent un pilotage budgétaire rigoureux pour respecter les nouveaux seuils et renforcent la nécessité :

- De développer ou renforcer une vision pluriannuelle des projets, notamment pour la recherche et les stratégies d'investissement immobilier avec une attention forte portée sur le niveau d'autofinancement ;
- De maîtriser rigoureusement la masse salariale et son évolution à court, moyen et long terme ;

- D'optimiser la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement.

L'objectif du plan d'action budgétaire pluriannuel proposé au CA consiste à fixer les modalités et les objectifs de l'établissement pour un retour à l'équilibre réel du budget et pour garantir la soutenabilité financière à moyen et long terme. Ce plan doit intégrer une part dynamique en traduisant les ambitions de l'établissement notamment en matière de recherche, formation, internationalisation et politique d'investissement immobilier, cette dernière participant à l'attractivité du site, en améliorant les conditions de travail des personnels tout en poursuivant la démarche engagée d'éco-responsabilité.

La fiabilisation du pilotage budgétaire et la pertinence des actions engagées suppose un renforcement du rôle des instituts, dans leurs missions d'accompagnement des composantes et des laboratoires, d'interface entre la gouvernance (Présidence, DBF) et les opérateurs et d'arbitrage.

La construction de ce plan d'action budgétaire a nécessité l'élaboration en amont d'un plan d'amélioration des prévisions budgétaires, présenté lors du dernier CA. Il détaille les actions devant être mises en œuvre afin de travailler des projections de budget de manière partagée et concertée entre les services avec l'objectif d'améliorer la fiabilité et la vraisemblance des prévisions, en dépenses comme en recettes. Elle a également nécessité la mise à jour de la prospective financière (avec une projection allant au-delà de 2027), outil d'aide au pilotage intégrant les éléments stabilisés du dernier compte financier et permettant de travailler différents scénarii, chacun étant une combinaison de plusieurs hypothèses en matière d'évolution des dépenses (MS, fonctionnement, investissement) et des recettes (ressources propres). En effet, l'objectif des travaux de prospective financière consiste à donner une orientation des projections pluriannuelles des indicateurs de soutenabilité. Les principaux volets immobilier, ressources SCSP, ressources propres, subventions, dépenses de fonctionnement, dépenses de masse salariale sont projetés en fonction du niveau d'information au moment des simulations financières. Plusieurs combinaisons de scénarios sont travaillées pour aboutir à un équilibre soutenable qui constitue la ligne directrice des orientations. Plusieurs scénarii ont donc été étudiés, l'objectif final étant l'atteinte d'une soutenabilité à court terme, à savoir un résultat prévisionnel bénéficiaire et des indicateurs de soutenabilité dans les fourchettes attendues. Le scénario retenu et présenté ici intègre les mesures qui ont été présentées en début d'année à la DRAES et ciblant les domaines suivants.

1- Les dépenses de masse salariale

En 2025 dès le BR 1 2025 une baisse de la masse salariale est prévue à hauteur 2,2M€, répartie entre des efforts supplémentaires et un réajustement des prévisions du BI 2025. Les efforts (reports et gels de postes) portent sur la réduction déjà actée du nombre de postes dans le cadre de la campagne d'emploi enseignants et BIATSS, dans les campagnes des moyens provisoires 2024/2025 enseignants et BIATSS (renouvellements partiels sur les besoins identifiés comme non permanents), et sur les comités RH.

La décélération de la progression de la masse salariale suppose que soit poursuivi, dans des proportions plus importantes qu'en 2025, le non-renouvellement d'une partie des postes vacants. Le nombre de renouvellement sera fixé au plus juste par rapport aux marges de manœuvre définies par la prospective financière et la volumétrie constatée des emplois vacants. Conformément à ce qui a été pratiqué pour la campagne 2025, une partie des postes non renouvelés immédiatement pourront être mis au concours ultérieurement, dans le cadre de redéploiements et lorsque la situation financière de l'Université sera à nouveau à l'équilibre.

2- Les dépenses de fonctionnement

Le cadrage du BR 1 2025 est un signal fort de l'établissement sur sa volonté de maintenir son objectif de baisse des dépenses de fonctionnement. L'ensemble des structures s'est vu contraint d'appliquer une baisse à hauteur de 15% par rapport aux inscriptions du BI 2025, cet effort génère une économie de 1,6M€ dès 2025 avec un impact direct sur le niveau de résultat.

Pour 2026 et 2027 l'établissement maintient son objectif de baisse de 1% de ces dépenses de fonctionnement.

3- Les dépenses d'investissement

Certaines opérations inscrites sont suspendues au BR1 2025 : Réhabilitation Carnot, BU Cézeaux, Amélioration des performances pôle Chimie Protections solaires, PPIO Installation panneaux photovoltaïques Traitement acoustique

du PIAF et Mobilier Mitterrand. L'étude de soutenabilité de ces opérations est présentée dans les éléments de la prospective dans deux scénarios distincts.

4- Les recettes

En 2025 dès le BR 1 2025 un engagement plus ambitieux est porté sur le niveau des recettes propres et se traduit par une réactualisation des prévisions à hauteur de 4M€.

Cette ambition est renouvelée en 2026 et 2027 à hauteur de 3M€ chaque année.

Le niveau de la SCSP est ajusté en fonction de la notification initiale reçue fin avril 2025 à savoir une augmentation de 12,4M€ par rapport à la pré notification principalement sur : CAS pensions pour +4M€, la dévolution +6,1M€, le PPP +0,6M€ et les actions spécifiques +1M€.

5- Démarche auprès de la BEI

L'UCA a engagé une démarche de candidature auprès de la banque européenne d'investissement (BEI) dès 2024, pour bénéficier d'un emprunt encadré par l'Etat ; plusieurs réunions de travail ont eu lieu et ont abouti au dépôt d'un dossier technique et financier à l'étude de leurs services. La contractualisation d'un emprunt avec la BEI a une incidence sur la conduite de la politique immobilière de l'établissement (présentée en directoire du 29 avril 2024 : *scénario socle*) en effet selon l'accord obtenu ou non, certaines opérations pourraient être suspendues. Les conséquences dans les résultats de simulations financières seront alors ajustées impliquant un scénario immobilier plus minimaliste.

6- Un plan d'action budgétaire 2025-27 s'inscrivant dans une démarche plus large de soutenabilité à long terme

Le scénario de la prospective financière remplissant les critères de soutenabilité à long terme et qui vous est présenté au cours de cette cession prend en compte les hypothèses suivantes pour respecter les critères de soutenabilité :

- Immobilier scénario socle (détail des opérations en annexe) avec emprunt auprès de la BEI
- Evolution de la recette SCSP : +1% en pluriannuel
- Evolution des dépenses de fonctionnement : -1% (hors fluides +2%) en 2026/2027 et stable ensuite
- Ressources propres : +4M€ en 2025 puis +3M€ sur 2026/2027 et stable ensuite
- Evolution de la masse salariale : prise en compte des mesures présentées plus haut puis contenir la hausse à +2% sur ensemble de la masse salariale (GVT).

Ces éléments feront l'objet de précisions dans les lettres d'orientations en matière budgétaire (LOB) et de ressources humaines (LO RH) qui seront présentées au CA du mois de juin et pourront le cas échéant être ajustées en fonction des dernières informations recueillies.

Il est rappelé que la prospective financière est mise à jour annuellement avec les éléments exécutés de l'exercice n-1, rendant possible un ajustement des efforts tout en maintenant notre objectif de soutenabilité financière.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver le plan d'action budgétaire 2025-2027 tel que présenté ci-dessus.

Membres en exercice : 41
Votes : 25
Pour : 18
Contre : 6
Abstention : 1

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 26 mai 2025

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CA_20250523_02

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Scénario socle immobilier

I
M
M
O
B
I
L
I
E
R

Opérations
immobilières
non dévolues
(G60 G72)

BAI
Opérations
immobilières
dévolution
(D91)

CLERMONT CENTRE	Réhabilitation Gergovia
CLERMONT CENTRE	Etudes et réhabilitation Carnot
CLERMONT CENTRE	Créative Center
BESSE	Modernisation station Besse
CEZEAUX	Amphithéâtres des Cézeaux
CEZEAUX	PPP - LMV
CEZEAUX	BCU Sciences campus des Cézeaux
CEZEAUX	Protection solaire PPIO
CEZEAUX	CHIMIE première tranche d'amélioration énergétique
TOUS SITES	INTRACTING
TOUS SITES	Panneaux photovoltaïques
DIVERS	Mise en œuvre agenda accessibilité
DIVERS	RELOCALISATION SUC
CLERMONT CENTRE	Liberation site Lafayette
CLERMONT CENTRE	Libération bâtiment Paul Collomp
CLERMONT CENTRE	Liberation du bâtiment Dolet abritant le SSU
CLERMONT CENTRE	Restructuration Mitterrand
CEZEAUX PASCAL	Restructuration bâtiment informatique IUT
HENRI DUNANT	Isolation extérieure du bâtiment Dunant
HENRI DUNANT	Regroupement SSU - SST
HENRI DUNANT	Aménagement des extérieurs du site Dunant
CLERMONT CENTRE	Vente Blatin
CLERMONT CENTRE	Maison des étudiants - Villa Morand
CLERMONT CENTRE	Remise à niveau Rotonde
HENRI DUNANT	Remise à niveau 3 C
LE PUY	Remise à niveau site le puy en Velay

AAP

Récurrent Recensement des APP